

LE PROJET

« Permettre à de petites communautés isolées (villages, écoles, centres de soins) de satisfaire, par elles-mêmes et sans infrastructures ni compétences spécifiques, leur besoin en eau de boisson. »



MADAGASCAR PHASE 1

Ce dossier est destiné aux Entreprises et aux Fondations oeuvrant dans le domaine de la solidarité internationale, et en particulier dans l'aide apportée aux plus démunis vis-à-vis de leurs besoins les plus fondamentaux, et vise à permettre à l'association "1001 Fontaines pour demain" de recueillir des concours financiers et techniques lui permettant de continuer à développer le projet qu'elle a entrepris depuis début 2004.

1. Synthèse du projet

Depuis début 2005, un projet a été lancé au Cambodge afin de permettre aux populations de petits villages isolés et dépourvus de tout accès à l'eau potable, de consommer, dorénavant et de façon durable, **une eau de boisson totalement saine**, limitant ainsi significativement les maladies d'origine hydrique dont elles souffrent et qui sont, en particulier, responsables d'un taux de mortalité infantile proche de 20%.

Ce résultat est obtenu en créant, pour chacun de ces villages, sa propre capacité de production d'eau de boisson, à partir de l'eau de surface disponible (mare ou rivière). Afin de garantir sa pérennité, cette capacité est gérée, par les villageois, comme une mini-entreprise, produisant de l'eau purifiée et la distribuant en bonbonnes, ces bonbonnes étant vendues au sein du village de façon à garantir la couverture des coûts de fonctionnement, de maintenance ainsi que de remplacement éventuel du matériel au bout de dix ans. Chaque fontaine est gérée par une équipe de deux villageois (généralement une famille), bénéficiaire ainsi d'un revenu, directement lié à la réussite de « leur entreprise », leur permettant de sortir de l'extrême pauvreté tout en étant au service de leur communauté.

Ce projet s'inscrit dans une volonté d'apporter une solution à des communautés rurales trop petites ou trop isolées pour que des approches classiques d'accès à l'eau potable (notamment basées sur des réseaux d'adduction d'eau) soient envisageables (notamment pour des raisons économiques). Compte tenu de son caractère extrêmement innovant à beaucoup d'égards, il a nécessité une première phase expérimentale, en place depuis début 2005 dans trois villages isolés du Cambodge, phase dont les enseignements ont été suffisamment positifs pour lancer, en 2006, un premier déploiement, à titre pilote, sur huit nouveaux sites, touchant ainsi une population de bénéficiaires comprise entre **8.000 et 15.000 personnes**. Après une étape de capitalisation de l'expérience acquise sur ces deux premières étapes, un projet de déploiement à grande échelle devrait être proposé, à partir de 2009, pour tous les villages qui le souhaiteraient.

Ces projets, et les bénéfices qu'ils apportent aux populations, ont été reconnus notamment par le Haut Commissariat à la Coopération Internationale (qui dépend du Premier Ministre français) qui vient de lui décerner le « **Prix de la Solidarité Internationale** » pour l'année 2006, prix qui récompense chaque année une réalisation exemplaire en matière de coopération Nord/Sud.

“1001 Fontaines pour demain” souhaite aujourd'hui faire profiter les populations malgaches, vivant dans des villages non desservis par l'eau potable, d'une approche similaire, l'objectif étant, ici aussi, de permettre à ces populations de pouvoir consommer, dorénavant et de façon durable, **une eau de boisson totalement saine**, et de limiter ainsi les maladies d'origine hydrique.

Cette démarche vise à créer, à terme, la capacité pour les responsables malgaches (autorités et société civile) de déployer ce type de solution dans un grand nombre de villages et dans l'ensemble de pays.

Les étapes pour créer cette capacité consistent d'une part à démontrer l'applicabilité de cette approche dans le contexte particulier (culturel et économique) de Madagascar, et d'autre part à mettre sur pied une infrastructure de support permettant ce déploiement et en particulier en formant des ONG locales à cette approche.

La démarche est donc structurée en deux étapes :

- un premier projet (Phase 1), sur quatre villages-pilote, visant à adapter le modèle aux spécificités malgaches, à démontrer l'adaptation de ce modèle aux besoins et ressources des populations bénéficiaires et à former une première ONG (appelée Partenaire local) à sa mise en œuvre. La durée de cette phase est de l'ordre de 18 mois,
- un deuxième projet (Phase 2), lancé après capitalisation de cette première expérience, sur dix-huit mois également, touchant huit à dix autres villages, visant à tester différents modes d'exploitation (du tout communautaire à l'entrepreneuriat privé) pour identifier ceux qui répondent le mieux aux besoins et ressources des bénéficiaires, à créer l'infrastructure de support nécessaire aux opérateurs des villages pour garantir la pérennité de leurs activités et enfin à développer toute la méthodologie nécessaire à un futur déploiement à plus grande échelle.

La réalisation de l'ensemble de ce projet devrait nécessiter environ trois ans et demi, pour un budget global d'environ 235.000 euros, se décomposant de la façon suivante :

- 70.000 euros pour la phase 1,
- 15.000 euros pour la phase intermédiaire de capitalisation et de préparation de la Phase 2,
- 150.000 euros pour la phase 2 (sur une base de dix villages).

La présente recherche de financement s'inscrit dans cette perspective, mais est centrée en priorité sur le financement de la Phase 1.

Celle-ci est prévue pour, sous réserve de son financement, être lancée dans le dernier trimestre 2007, sur une période de dix-huit mois, décomposée en deux sous-période :

- une première sous-période, d'environ six mois, est consacré à la mise en place physique, dans chaque village, de la capacité de purification d'eau (pouvant aller jusqu'à 4.000 litres par jour), à l'identification puis à la formation des opérateurs, au renforcement de la capacité de maîtrise d'ouvrage du village ainsi qu'aux campagnes d'éducation et d'information des villageois relative à l'hygiène de l'eau,
- une deuxième sous-période, étalée sur douze mois, qui vise à accompagner les opérateurs dans le démarrage de leur exploitation en passant à travers les différentes périodes climatiques d'une année complète.

Cette phase s'appuiera, en tant qu'acteur principal, sur l'ONG Frères de St Gabriel, ONG reconnue par le gouvernement malgache. Cette ONG, créée suite à l'épidémie de choléra de 1999, œuvre depuis dans la région de Tamatave dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, tant en milieu rural que dans les quartiers défavorisés de la ville.

L'ONG Frères de St Gabriel sera également assistée par un technicien de la Fondation Practica, fondation spécialisée dans les problématiques d'eau potable en milieu rural et qui dispose d'une équipe permanente à Madagascar.

Quatre communes (Analamalotra, Mahavelona, Fehonarivo, Vavatevina) devraient faire l'objet du projet-pilote (Phase 1) couvrant un bassin de population de l'ordre d'environ 20.000 personnes. Toutes ces communes sont situées dans la région de Tamatave, sur la côte Est du pays.

Le maître d'œuvre du projet sera l'ONG Frères de St Gabriel, "*1001 Fontaines pour demain*" lui apportant les unités de traitement ainsi que son assistance et son expérience, notamment en termes méthodologiques.

Le budget de la Phase 1 du projet est estimé à **70.000 euros**, se décomposant en grandes masses de la façon suivante :

- 16.500 euros pour le coût des quatre stations de traitement et leur acheminement depuis leur lieu de fabrication en France,
- 15.000 euros pour les coûts d'aménagement des sites d'exploitation dans les villages,
- 14.500 euros pour les coûts du personnel intervenant sur le projet pendant 18 mois,
- 17.000 euros pour couvrir les coûts de déplacement et d'hébergement de ces personnels pendant la durée de la mission,
- 7.000 euros au titre des frais de gestion des ONG "*1001 Fontaines pour demain*" et Frères St Gabriel.

Le financement devrait être assuré par différents concours, l'association "*1001 Fontaines pour demain*" s'engageant à apporter en fonds propres un minimum de 25.000 euros.

Dans l'hypothèse où des collectivités territoriales souhaiteraient s'associer à ce projet dans le cadre de la Coopération Décentralisée, une convention adéquate pourra être signée avec la Région Analanjirofo.

Toutes les caractéristiques du projet, sommairement décrites ci-dessus, sont reprises de façon plus détaillée dans les paragraphes suivants, une brève description des villages bénéficiaires figurant en annexe.

2. Description générale des projets “1001 Fontaines pour demain”

2.1. Contexte et objectifs

Le projet “1001 Fontaines pour demain” a été lancé en Février 2004 par un groupe de personnes privées. Son objectif est de concevoir, réaliser et déployer une solution visant à « *permettre à de petites communautés isolées (villages, écoles, centres de soins) de satisfaire, par elles-mêmes et sans infrastructures ni compétences spécifiques, leur besoin en eau de boisson.* »

Ce projet s’inscrit dans un effort global de la communauté internationale et des pays concernés d’améliorer la qualité de l’eau consommée par leurs populations et diminuer ainsi les risques et les conséquences aujourd’hui constatées des maladies d’origine hydrique.

Pour autant, il ne prétend pas adresser le problème global « d’accès à l’eau potable » tels que défini dans les objectifs du Millénaire, « l’accès à l’eau potable » visant à fournir aux populations une quantité d’eau potable (conformément aux normes édictées en la matière par l’OMS) couvrant l’intégralité de ces besoins (estimés entre 20 et 50 litres/jour/personne) au plus près possible de son point de consommation, en s’appuyant donc sur des réseaux d’adduction d’eau.

Bien que ces efforts aient permis, sur les quinze dernières années, à près d’un milliard d’individus d’accéder à l’eau potable, les bénéficiaires en ont généralement été les habitants de villes ou de gros villages et **plus de 900 millions de personnes**, vivant dans de petites communautés en milieu rural ne bénéficient pas encore, et loin de là, de telles facilités.

Dans ce cadre, la solution imaginée vise à proposer une **alternative** pour les populations les plus isolées, pour lesquelles la perspective de profiter d’un réseau d’adduction d’eau de bonne qualité est particulièrement éloignée, en leur permettant de satisfaire son besoin le plus essentiel, à savoir **l’eau de boisson** (besoin estimé de 2 à 5 litres/jour/personne), en contrepartie d’un investissement très limité (moins de **10 €** par bénéficiaire).

2.2. Une solution simple et durable

La station de traitement créée par “1001 Fontaines pour demain” offre une capacité de purification de 600 litres par heure. Les premières études, réalisées en 2004, ainsi que les expériences pilotes menées au Cambodge en 2005 et 2006, montrent que ces appareils pourraient être installés au sein de petites communautés **pour moins de 10.000 Euros** (dans le cadre d’un déploiement important). Sur la base d’un tel coût et d’hypothèses de consommations minimales, l’investissement par bénéficiaire pourrait donc se situer **en dessous de 10 Euros par bénéficiaire**.

Compte tenu de la simplicité du procédé, les coûts d’exploitation de chaque station, conçue pour produire entre 2 et 4.000 litres d’eau de boisson par jour (soit les besoins minimaux d’une population de 1.000 à 2.000 personnes) **ne devraient pas excéder 4 Euros par bénéficiaire et par an**, tout en constituant une **activité économique nouvelle employant de deux à quatre personnes sur chaque site d’exploitation**.

2.3. Conditions et limites d'utilisation

Dans de nombreux villages, la seule source accessible pour abreuver les populations est représentée par de l'eau de surface (mares, rivières ou lacs). Ces sources, bien que consommées par les villageois, présentent en général un taux élevé de contamination organique (en particulier d'origine fécale) entraînant de fréquentes maladies d'origine hydrique.

L'objectif proposé est donc d'apporter à ces sources un traitement bactéricide (par ultraviolet) à faible coût **afin d'éliminer une partie importante de ces risques de maladie**, en parallèle à des programmes d'éducation à l'hygiène permettant de progresser vers le même objectif.

Cette amélioration de la qualité de l'eau consommée par les villageois **ne peut prétendre représenter une solution universelle**, à la fois de par son caractère uniquement bactéricide (et n'apportant donc pas de réponse à d'autres natures de pollution éventuelle des eaux) et d'autre part par les limitations des moyens financiers des communautés bénéficiaires, limitation qui les empêche de mettre en œuvre des technologies plus complètes (mais plus chères) de traitement de l'eau et de contrôle de sa qualité.

2.4. Pérennité

Pour garantir le caractère "durable" d'une telle solution, il est nécessaire d'y associer un mode d'exploitation garantissant que les coûts d'exploitation et de maintenance peuvent effectivement être couverts par la communauté bénéficiaire.

Pour cela, plusieurs approches sont effectivement testées sur le terrain, allant d'une philosophie classique "**communautaire**", où tous les bénéficiaires contribuent indépendamment de leur niveau réel de consommation, à une philosophie « **entrepreneuriale** » où les bénéficiaires contribuent en « achetant » des bonbonnes d'eau purifiée à un « prix de marché ».

Dans cette dernière approche (appelée modèle "**Petit Opérateur Privé**"), l'idée est de créer une véritable micro-activité économique de production d'eau de boisson, le rôle de l'opérateur étant alors, pour le bénéfice de sa communauté :

- d'assurer l'approvisionnement du site en eau "brute",
- de produire de l'eau purifiée et de l'embouteiller en bonbonnes de 20 litres (ou tout autre contenance adaptée aux usages du pays),
- de distribuer et vendre ces bonbonnes au sein du village :
 - à un prix suffisamment bas pour permettre leur acquisition par les gens du village,
 - mais suffisamment élevé pour lui permettre de vivre, lui et sa famille, et de couvrir les coûts de maintenance de son outil de production.

Ces 30 dernières années, les nombreux projets de “micro-finance”, à travers le monde, ont clairement démontré que, sous réserve de disposer du capital initial, le meilleur moyen pour sortir de la pauvreté était de pouvoir s’appuyer sur une activité économique, même petite mais durable, et le fait de devenir un « **Petit Producteur d’Eau** », pour le bénéfice d’une communauté, peut tout à fait s’inscrire dans cette philosophie.

2.5. Structure de développement

Le déploiement de cette initiative nécessite de s’appuyer sur des ressources locales, dans chaque pays, capables d’accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre des projets, mais également dans les premières années d’exploitation, ces partenaires locaux étant, en général, des ONG locales spécialisées dans les problématiques d’accès à l’eau potable en milieu rural.

La vision “*1001 Fontaines pour demain*” s’appuie sur la conjonction de trois niveaux d’intervention :

- **le village bénéficiaire** (ou la petite communauté isolée non villageoise, telle qu’un hôpital de campagne ou un foyer d’enfants) et son **Opérateur**.

Quelque soit le mode d’exploitation proposé (« gestion communautaire » ou « opérateur privé »), l’accent est donné sur la vocation « sociale » du projet, à savoir permettre au maximum de villageois possible d’accéder à cette eau de boisson. Le rôle du **village**, en tant que **Maître d’ouvrage**, est donc fondamental, incluant des prérogatives telles que la détermination du prix de vente de l’eau, l’existence éventuelle d’un tarif « social », le choix de l’opérateur, une contribution (même minime) aux investissements, ainsi que la promotion des campagnes d’éducation et d’information.

La mise en œuvre du projet implique donc une interaction forte avec les autorités du village pour les renforcer dans leur capacité de Maîtrise d’ouvrage. Afin de faciliter l’appropriation de la solution par le village, il est souhaitable que le projet puisse être mis en œuvre avec l’appui d’une ONG déjà présente dans ce village, ONG qui pourra accompagner les autorités du village et l’exploitant dans les premiers temps et participer à l’effort d’éducation de la population portant sur l’hygiène et la qualité de l’eau.

L’opérateur, qu’il soit « communautaire » (salarié du village), « délégué » (entrepreneur agissant dans le cadre d’une délégation de service de la part du village) ou « privé », est accompagné pendant plus d’un an (période dite « d’essai ») pour acquérir la formation nécessaire, non seulement aux aspects techniques mais également à la gestion de l’activité. A l’issue de cette période d’essai, et sous réserve d’une conclusion positive de cette période, il devient « autonome » dans le cadre d’un contrat de cession des droits d’exploitation des installations, contrat qui lui impose le respect de l’objectif de service à sa communauté ainsi que des contraintes de qualité de l’eau qu’il produit.

- **le partenaire local** (exemple de DEEP au Cambodge ou de l'ONG Frères St Gabriel à Madagascar). Le rôle de ce partenaire est un rôle clé sur plusieurs plans :
 - l'identification et la qualification des villages bénéficiaires,
 - la mise en œuvre effective sur le terrain de l'exploitation, incluant tout l'effort d'éducation de la population,
 - l'accompagnement régulier de l'opérateur, notamment en ce qui concerne les procédures de contrôle qualité de son exploitation, ainsi que ses capacités de « gestion » de son exploitation,
 - la gestion d'une infrastructure locale, permettant de garantir aux opérateurs, la disponibilité des pièces détachées et/ou des produits nécessaires pour l'exploitation ou pour la maintenance de l'installation.
- **L'association "1001 Fontaines pour demain" en France.** Le rôle de cette association est un rôle essentiellement opérationnel, dans les domaines suivants :
 - Recherche et Développement autour de la station de purification, du process d'exploitation, ainsi que des modèles (notamment économiques) d'exploitation,
 - Capitalisation du savoir-faire et développement des méthodologies d'exploitation, de contrôle qualité et de déploiement,
 - Recherche des partenaires locaux et montage et mise en œuvre des premiers projets (Expérimentation et Introduction) dans chaque nouvelle zone,
 - Recherche et mise en place des financements pour l'ensemble des projets.

2.6. Modalités de financement

Par construction, et pour en garantir son caractère durable, une fois les fontaines installées, celles-ci doivent fonctionner sous forme de micro-activité économique lui permettant de financer ses propres coûts d'exploitation (salaires des opérateurs, coûts de production et de distribution), ses coûts de maintenance ainsi que sa capacité de réinvestissement à la fin de la durée de vie de la fontaine (durée de vie estimée à dix ans).

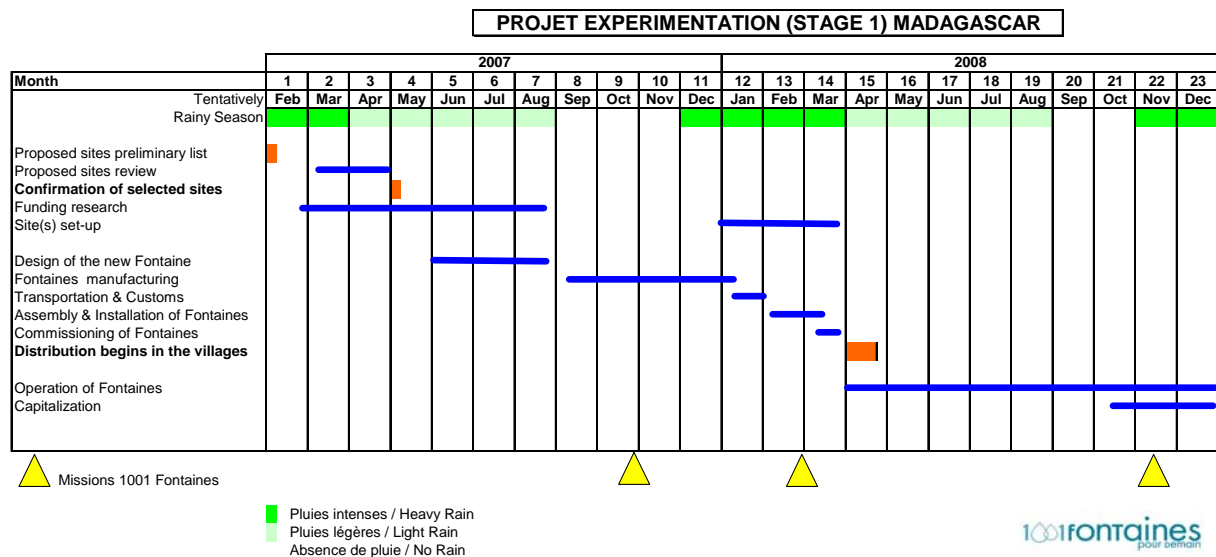
Les financements évoqués ci-dessous ne portent donc que sur le déploiement initial des fontaines et sur les projets permettant ce déploiement.

Ces besoins de financement couvrent donc principalement le financement des projets de mise en œuvre sur le terrain ainsi que les coûts de l'association « 1001 fontaines pour demain » en France liés à la recherche et au développement de l'initiative.

Les ressources de l'association sont essentiellement aujourd'hui liées à la générosité de donateurs privés, entreprises ou particuliers, ou à des financements publics orientés plutôt vers les micro-projets d'aide au développement. Par exemple, on peut noter que l'association a bénéficié, pour la phase 2 du projet Cambodge, d'une subvention de 40.000 US \$ de la part du Fonds de Développement Social, géré par l'Ambassade de France au Cambodge.

3. Calendrier et budget

Pour tenir compte du climat et permettre un démarrage des différentes exploitations dans les meilleures conditions, le projet est calé sur une période opérationnelle allant de Septembre 2007 à fin 2008. Le diagramme ci-dessous indique les principales échéances de ce calendrier.



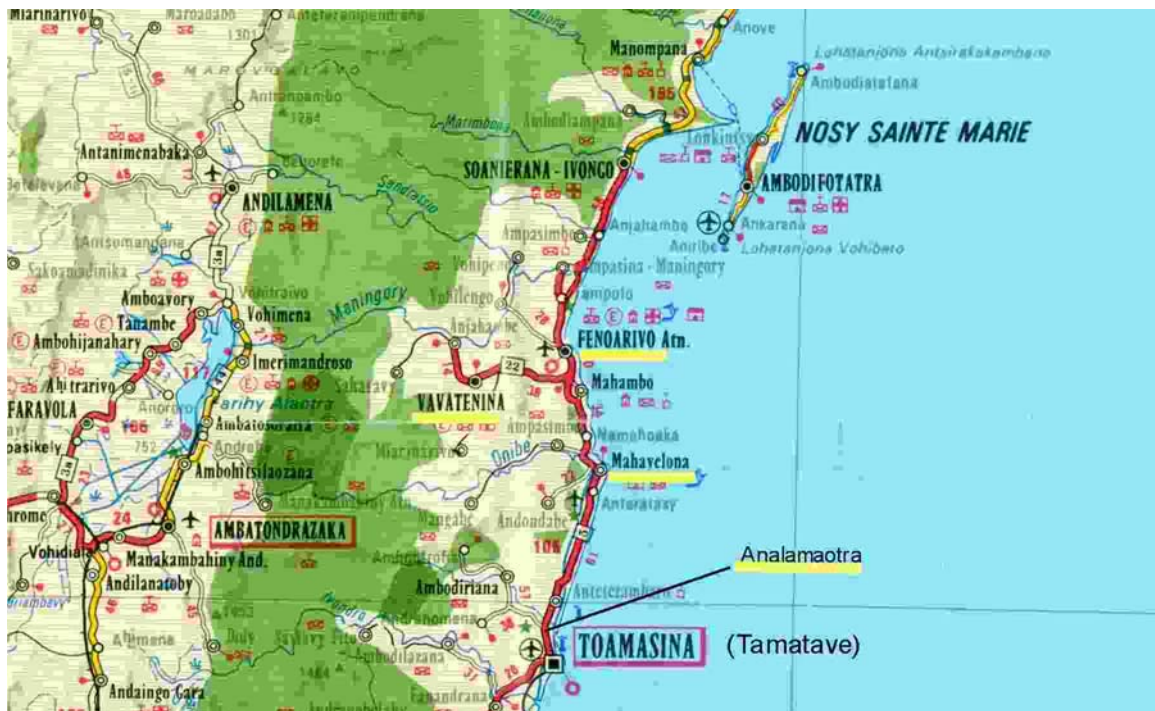
4. Budget

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux postes du budget :

BUDGET GLOBAL			Euros	Dollars
1. STATIONS DE TRAITEMENT				
Origine France		17,1%	12 001	14 401
Transport et douane		5,7%	3 960	4 752
Sourcing local		0,7%	500	600
Sous-total		23,5%	16 461	19 753
2. AMENAGEMENT DES SITES				
Préparation physique		10,9%	7 646	9 175
Alimentation solaire		3,1%	2 200	2 640
Matériel information/éducation		1,7%	1 167	1 400
Analyses Qualité		1,5%	1 067	1 280
Autres matériels		4,0%	2 783	3 340
Sous-total		21,2%	14 863	17 835
3. COUTS DE PERSONNEL				
Personnel St Gabriel Madag		3,9%	2 750	3 300
Personnel Practica		6,9%	4 833	5 800
Personnel 1001F France		10,0%	7 001	8 401
Sous-total		20,8%	14 584	17 501
4. COUTS LOGISTIQUES				
Personnel St Gabriel Madag.		7,2%	5 050	6 060
Personnel Practica		5,0%	3 525	4 230
Personnel 1001F France		12,3%	8 583	10 300
Sous-total		24,5%	17 158	20 590
5. FRAIS DE GESTION				
Frais 1001 Fontaines	7,50%	6,8%	4 730	5 676
Frais St Gabriel	3,50%	3,2%	2 207	2 649
Sous-total		9,9%	6 937	8 325
6. TOTAL BUDGET			70 003	84 003
Budget par site			17 501	21 001

Annexe 1 : Description des villages bénéficiaires

Les sites retenus pour le projet Phase 1 ont été proposés par l'ONG des Frères St Gabriel et ont fait l'objet d'une revue préalable avec le concours de Stephan Abric, représentant de la Fondation Practica à Madagascar, au dernier trimestre de l'année 2006.



Les paragraphes ci-après sont extraits du rapport d'évaluation rendu par Practica.

1. Les localités

Le découpage administratif à Madagascar est le suivant : régions, communes (rurales ou urbaine), fokontany composés de quartiers ou de villages . La plus petite entité administrative est le fokontany.

Statut des sites

Analamalotra : fokontany composé de 10 villages

Mahavelona : commune rurale dont un fokontany retenu

Féonarivo : commune urbaine composée de 5 quartiers

Vavatenina : commune rurale dont 2 fokontany retenu

Situation

Ils sont situés pour l'essentiel sur l'axe routier de la RN5 ou facile d'accès par une route goudronnée en bon état. Les localités ou villages situés en dehors de cet axe principal sont difficiles d'accès en l'absence de routes carrossables notamment en saison des pluies ce qui est le cas de la majorité des villages.

Un fokontany en zone rurale (hormis le village principal) est composé environ de 10 villages souvent épars et distant les un des autres de plusieurs heures de route. Dans la majorité des cas ces villages enclavés et isolés sont peu peuplés (environ 250 habitants) avec un habitat épars

Nombre d'habitants

Les données de populations indiquées ci dessous sont issues des données de l'institut national de la statistique de 2004 hors mis pour la commune d'Analamalotra pour laquelle une estimation a été donnée par le président de Fokontany en l'absence d'informations plus précises.

Localité	Nombre d'habitants
Analamalotra	1000 (voir +)
Mahavelona	7252
Féonarivo	27 000 (5 quartiers)
Vavatenina	11 600 (2 quartiers)

La taille des familles est comprise entre cinq et six personnes.

Il est très difficile de trouver des villages isolés faciles d'accès et avec une population suffisante pour rentabiliser le système de purification d'eau. A Madagascar village isolé est synonyme de difficultés d'accès.

Les sites proposés sont de grosses communautés rurales pour trois d'entre elles et une communauté urbaine.

2. L'eau

a). Aucune des communes visitées n'a accès à l'eau potable bien que certaines soient équipées de systèmes d'adduction d'eau et de bornes fontaines comme les communes de Féonarivo (projet en cours d'installation de bornes fontaines communautaires) et Vavatenina.

L'accès à l'eau est favorisé mais l'eau distribuée n'est pas potable car dépourvu de systèmes de traitement. A moyen terme (5 ans) aucun projet en perspectives de station de traitement de l'eau.

b). D'une manière générale la population puise l'eau dans des points d'eau de surface (rivière, canal d'irrigation, mare) et puits de faible profondeur (niveau statique 2 à 3 mètre). Il n'existe aucun métier de l'eau (porteur ou vente à domicile).

L'eau est directement transportée de la borne fontaine, de la rivière ou du puits par seaux de 10 à 15 litres ; pas de bonbonnes ou autres récipients.

c). La qualité de l'eau de surface est médiocre, turbidité élevée, odeur nauséabonde, teneur en fer élevée, remontée de sels dans certains cas et à certaines périodes, présence de coli (puits), bilharziose (eaux stagnantes des mares).

On retrouve ces problèmes de qualité dans l'eau de surface, de puits et l'eau des bornes fontaine de façon plus ou moins importante selon les localités et la nature du point d'eau.

d). La collecte de l'eau de pluie est très minoritaire (inférieure à 5%) car la majorité des toits sont réalisés en fibre naturelle avec les feuilles de l'arbre du voyageur (emblème national du pays). Il est difficile d'estimer le pourcentage de la population réalisant un traitement spécial de l'eau de boisson : utilisation de solution chlorée (Sûr eau) ou ébullition de l'eau avant consommation.

e). Vavatenina est la seule localité disposant de bornes fontaine collectives gérées par la commune. L'eau est payante sous forme de cotisations mensuelles de 500 Ar/mois /ménage avec un taux de recouvrement d'environ 30% des cotisations en raison de la mauvaise qualité de service. (Note : 1 US \$ = environ 2.000 Ariary)

Le projet de bornes fontaines à Féonarivo prévoit un paiement de l'eau de 1 ariary/litre. Ce tarif équitable tient compte de la consommation d'eau à payer à la société nationale (JIRAMA), du salaire d'un fontainier et du coût du retour sur investissement + maintenance. Il faut néanmoins préciser que l'eau distribuée ne sera pas potable car non traitée !!! Le prix de 1 ariary/litre est le prix le plus communément utilisé.

Le seul moyen à Madagascar d'avoir de l'eau potable après un réseau équipé d'une station de traitement est l'eau en bouteille au tarif de 850 Ariary au supermarché et à 1100 Ariary dans les petite boutiques

3. L'économie

a). Le SMIC à Madagascar est de 50 000 Ariary/mois. Le tarif journalier d'un manœuvre est de 3000 Ariary/jour, un ouvrier qualifié 6000 Ariary/jour, un chef d'équipe 8000 Ariary/jour, un instituteur avec 10 d'expérience 160 000 Ariary/mois

b). La nourriture est le premier poste de dépense dans une famille soit environ 105 000 Ariary/mois/ménage. Après enquêtes, un budget de 120 000 Ariary permet à une famille de se nourrir correctement et réaliser les petites dépenses courantes.

4. Le projet

La station de traitement

Dans l'ensemble des localités, la station de traitement pourra être installée sur la parcelle ou FSG exerce son activité.

Disponibilité d'eau brute

Cette région est caractérisée par son abondance de points d'eau de surface facilement accessible. Il conviendra avant de choisir le point de prélèvement de vérifier le teneur en fer et NaCl.

L'ONG FSG

Ils sont prêt à s'engager dans cette activité et pensent que cette nouvelle activité sera complémentaire de celles déjà engagées.

FSG est implanté dans les 4 localités, entretien d'excellente relation avec les autorités locales et en particulier les maires.

Nul doute sur la motivation et le professionnalisme de cette ONG locale qui fait partie de l'environnement des acteurs actifs dans les projets eau et assainissement. L'approche petit opérateur privé adoptée par le projet de purification est identique à l'approche adoptée par FSG par la mise en place de « sanimarchés » assurant la vente et l'installation de latrines.